



Intervention des élus SE-UNSA à la CAPA d'installation de l'Académie de Créteil

Monsieur Le Recteur

Monsieur Le Directeur des Ressources Humaines,

Mesdames et messieurs Les représentants de l'Administration,

Mesdames et messieurs Les représentants des personnels élus,

L'installation de cette CAPA réunie dans sa nouvelle composition fait suite aux élections professionnelles de décembre 2018. Les élections professionnelles se sont déroulées dans un contexte social et politique particulièrement tendu.

Notre ministre prétend compenser la suppression de postes dans le second degré, qu'il a camouflée, par une hausse des heures supplémentaires. Le même, à propos des « stylos rouges » parle d'une crise des organisations syndicales enseignantes alors que les toutes récentes élections ont vu une hausse de la participation, malgré des conditions de vote parfois compliquées.

Nous souhaitons inaugurer notre mandat par la réaffirmation des principes qui animent les élu.e.s SE-Unsa : le dialogue social, la recherche d'équité, le devoir de transparence, la prise en compte de l'humain.

Nous allons honorer la confiance de nos pairs en les représentant pendant 4 ans afin de défendre au mieux leurs droits dans toutes les opérations de carrière traitées dans les CAP. Pourquoi nous ont-ils transmis cette confiance ? Car nos collègues sont attachés à ce que le contrôle paritaire de la gestion de leur carrière perdure. C'est une conquête syndicale et si nous insistons sur ce point aujourd'hui c'est que nous estimons qu'elle est menacée.

Les arbitrages du Premier ministre et du ministre de l'Éducation nationale, suite au rapport Cap 2022, soulèvent de nombreuses interrogations. L'Unsa Education et l'Unsa fonction publique ne sont pas contre des évolutions du service public mais la révision des prérogatives des CAP programmée par le ministère ne nous rassure pas.

La présentation par le gouvernement, d'un scénario pour les futures CAP (Commissions

Administratives Paritaires) et CCP (Commissions Consultatives Paritaires), élues en 2022, est en contradiction avec les concepts de modernisation et d'amélioration qu'il évoque.

L'UNSA réaffirme l'importance des CAP et des CCP qui doivent être proches des préoccupations des agents et qui doivent permettre de garantir l'équité de traitement entre agents et la transparence dans la gestion.

Le SE-UNSA rappelle toute l'importance qu'il attache à ces instances de dialogue social. Il est encore possible de choisir une option plus humaine, qui lie l'individu et le collectif, au service de la réussite de chaque jeune et dans le respect des personnels. Une option qui améliore la formation, l'accompagnement de nos collègues dans le cadre d'une évolution du système éducatif, c'est ce que nous continuerons à défendre dans toutes les instances.

Et s'il y a des éléments à changer dans l'éducation, comme dans la fonction publique, ce ne doit jamais être dicté par des coupes budgétaires qui se font principalement au détriment des plus démunis.

En conclusion, pour cette CAPA d'installation, le SE-Unsa réaffirme son exigence de considération de nos collègues. Les élu.e.s du SE-UNSA continueront à porter un message exigeant et constructif pour nos collègues et nos élèves.

Sandrine ROUX

David LELONG

Commissaires paritaires SE-UNSA de Créteil